



Absence d'un enfant à l'école

Il est instamment demandé aux parents de prévenir l'école et le périscolaire via le portail famille en cas d'absence de l'enfant. Nous comptons sur votre compréhension.

Fermeture de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le **vendredi 25/09** en raison de la tenue des états généraux de l'Ain.

Transports scolaires

- pour Bellegarde

En raison des travaux de voirie en cours, l'arrêt de bus est déplacé sur le terre-plein en face du tri sélectif. Les bus seront obligés de manœuvrer. Un emplacement protégé a été mis en place avec des barrières de sécurité. Cette nouvelle organisation est valable à compter du 17/09/2020.

Les enfants doivent impérativement rester derrière les barrières tant que les portes du bus ne sont pas ouvertes.

- Pour Péron

La commune a obtenu un transport scolaire pour les élèves domiciliés à Léaz et scolarisés au collège de Péron sur dérogation.

Bibliothèque

La bibliothèque reste à votre service ! Toutes les mesures sanitaires ont été prises pour assurer votre sécurité. Les nouveautés de la rentrée vous attendent.

Commerces de proximité

Nous vous rappelons la possibilité de commander auprès des commerçants de la commune (viande, poisson, légumes, vins, animaux) pour une livraison le samedi à Grésin. Le cabinet Sensation Bien-être est également à votre disposition en plein centre de Léaz.

Nous vous rappelons également la présence de l'épicerie d'Aurore tous les mercredis matins (Grésin, Léaz), de La Belle Orange et des Jardins d'Aestiv une fois par mois (voir dates sur le prospectus distribué dans les boîtes aux lettres).

Journée des associations

Compte tenu des conditions sanitaires, la journée des associations a dû être annulée. Rendez-vous l'année prochaine ! En attendant, n'hésitez pas à prendre contact avec les associations directement (voir sur le site internet de la commune).

Feux de Longeray

Pour déclencher le passage au vert, les véhicules doivent s'avancer jusqu'au feu, la voiture doit être à cheval sur le rectangle dessiné au sol, les roues étant de part et d'autre.

CCAS

Le CCAS propose de créer un comité des fêtes sous la forme d'une association. Ce comité des fêtes aura pour vocation d'animer la commune. Si vous souhaitez y participer, vous êtes les bienvenus. Déclarez-vous par mail à l'adresse etienne@leaz.fr ou directement au secrétariat de mairie.

Occupation de la voirie communale

Pour toute occupation du domaine public (dépôt de matériel, de bennes, etc.), il faut impérativement déposer une demande officielle un mois avant la date du début des travaux (demander le formulaire en mairie ou sur servicepublic.fr, Cerfa n° 14023*01).

Circulation aux entrées de Léaz

Pour répondre à la demande de nombreux habitants, concernant la circulation route des Roches, Rue du Calvaire et chemin de la stèle, une réunion publique aura lieu le **mercredi 7 octobre à 19h** à la salle Maurice Raisin. Vous êtes tous les bienvenus (masque obligatoire).

Défi du Fort

Le défi du Fort initialement prévu le 18/10 est annulé en raison des conditions sanitaires actuelles.

Déclaration annuelle de ruches :

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre, en ligne**, sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Village du recyclage et de la valorisation

La 5^{ème} édition du village du recyclage et de la valorisation aura lieu le samedi 3 octobre de 10h à 18h au sidefage, 5 chemin du Tapey, ZI d'Arlod, à Bellegarde). On y fêtera les 30 ans du SIDÉFAGE et les 5 ans du CIEL.
<https://www.sidefage.fr/>

Recyclerie du Pays Bellegardien

La Recyclerie du Pays Bellegardien est une structure de l'économie sociale et solidaire qui contribue à la réduction des déchets en offrant une seconde vie aux objets. La Boutique de la Recyclerie vous accueille à partir du 1^{er} octobre dans ses locaux situés 1 rue Clément Ader à Bellegarde, du mercredi au vendredi de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (horaires susceptibles d'être modifiés).
www.ccpb01.fr/la-recyclerie-du-pays-bellegardien/

Office de Tourisme

L'office de tourisme du Pas de Gex se dote d'un nouveau site internet
<https://www.paysdegex-montsjura.com/> ou 04 50 28 09 16.

Ouverture de la mairie

Lundi 15h-19h
Mercredi 9h-12h
Vendredi 13h30-16h30

Contact

mairie@leaz.fr
04 50 48 23 01
<https://www.leaz.fr>
Ne pas jeter sur la voie publique

Bibliothèque

Mercredi
10h-12h et 16h30-18h30
Jeudi 16h30-19h
Samedi 10h-12h30